

L'Aiguillon de l'EIC PSE

le journal d'information votre délégation SUD-Rail

Novembre 2023

LE COGC À VIGNEUX...C'EST FINI POUR LE MOMENT !

Le grand projet de déplacement du COGC vers la CCR de Vigneux est annulé tout du moins pour le moment. Car faire et défaire ...c'est le chemin de fer ! La régulation ira à la prochaine CCU d'ici 2028.

Enfin de la visibilité pour les agents y travaillant, ils peuvent dorénavant se projeter de manière plus sereine mais certains agents ayant pris un poste au COGC dans le but d'avoir une mutation se trouvent lésés. La direction nous a assuré que la libération de certains agents sera prise en compte dans les projections de recrutement.

Bon an mal an, le maintien du COGC au Centre Henri Lang maintient un certain nombre de postes à

« grosse » qualif en opérationnel sur Paris.

LE PRS C'EST POUR BIENTÔT...?

Ce projet étant à la base lié étroitement au déplacement du PRS de la gare souterraine, cela ne remet en rien sa fermeture et son déplacement prévus pour mai 2026. Transformation en IHM1 avec un 1 agent au lieu de 2 actuellement. Un poste supplémentaire sera sûrement créé pour faire le lien NEXTEO.

Clap de fin pour ce projet ayant mobilisé plus d'un an d'études et coûté des milliers d'euros.

AMÉLIORATION DES ROULEMENTS 4 LIGNES DE L'UO MELUN : CA AVANCE A SON RYTHME

Suite à la DCI SUD-Rail, le DET s'était engagé à l'amélioration des roulements de l'UO Melun. En effet ces roulements font travailler les agents en roulement pendant 5 semaines sans week-end samedi/dimanche.

Un groupe de travail devrait se tenir début décembre afin de présenter aux agents les possibles améliorations.

La Délégation SUD-Rail attend avec impatience ces propositions pour mettre en place un rapport de force lié aux revendications des agents concernés.

FERMETURE DU PAR LGV

Le PAR Sud Est fermera ses portes en Novembre 2024 pour déménager à 400 km dans la nouvelle CCU de Lyon, laissant ainsi dans l'incertitude les 25 agents actuellement en charge de la circulation des TGV. Si pour certains cela sera l'occasion de profiter d'une mutation dans d'autres régions, pour la plupart il s'agit de chercher un nouveau poste en Ile de France : mission impossible ou presque ! Les postes opérationnels se trouvent de plus en plus éloignés et les agents seront obligés à choisir entre leur carrière et leur vie personnelle, en allongeant considérablement leur temps de transport. Reçue en

DCI mi-novembre, **la délégation SUD-Rail a demandé une prime de fermeture de poste qui vise à compenser l'engagement au fil du temps de ces agents qui gèrent la ligne la plus rentable de France et qui d'un jour à l'autre voient leur emploi supprimé...Malheureusement notre DET est fermé à toute négociation !** Il ne faudrait pas que cette histoire fasse jurisprudence en ouvrant grand les portes à des primes similaires pour d'autres EIC confrontés à des fermetures de postes en raison de transfert vers des CCU. Affaire à suivre...



LE P4 BOUGE EN MARS 2024 !

On a entendu toutes sortes de rumeurs concernant le déménagement du P4 à la CCR de Vigneux, mais la direction encore une fois nous martèle : le P4 de Villeneuve ferme le weekend du 17 mars. La décision semble être définitive.

LES ADIEUX DU POSTE J ET DU POSTE K

La politique de SNCF réseau étant d'abandonner la gestion et l'exploitation des voies de service, ces deux postes ont été débranchés du réseau durant le week-end du 18/19 novembre.

Crève-cœur pour pas mal d'agents ayant passé de nombreuses années sur ce poste, néanmoins la grande majorité des agents repart avec les souhaits désirés soit au sein de l'établissement soit vers d'autres horizons comme la traction ou d'autres métiers.

Pour les agents restant sur la sellette la délégation SUD-Rail veillera à ce qu'ils ne soient pas oubliés et reclassés au mieux de leurs attentes.

Les formations Mistral NG continuent et un accord avec les agents a été trouvé sur les nouveaux horaires, pour une prise de service à 5h30 le matin. Décalés donc par rapport aux autres agents de la CCR, ces horaires pourront être revus en cas de besoin et sur demande des agents.

Les roulements viennent d'être présentés avec seulement deux propositions, pas plus intéressantes l'une que l'autre.

PRIME AGENT FORMATEUR

Revendication historique de SUD-Rail. Les disparités sont évidentes dans notre Etablissement : dans certains postes un forfait de 30€ ou 60€ est donné aux agents qui prennent en charge la formation des collègues, dans d'autres des agents référents sont désignés - mais pas forcément utilisés - avec une majoration de 10% de la prime de travail, dans d'autres encore on donne des primes par JS ou à la tête du client... **et puis parfois il n'existe rien.**

SUD-Rail revendique la création d'une prime de formation par JS reconnaissant la technicité de notre métier

SERVIETTES ET TAMPONS GRATUITS AU BUREAU : L'EIC S'Y MET !



Depuis le début de l'année la délégation SUD-Rail a mis en avant la nécessité de

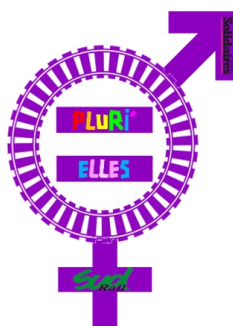
du COT dans les toilettes au RDC : après des longues discussions, **une mutualisation est en cours avec Transilien pour se partager les frais d'approvisionnement.**

fournir en protections hygiéniques les postes d'aiguillage de l'EIC, comme c'est le cas pour les collègues de Transilien et comme cela se fait de plus en plus dans toutes les entreprises de France pour lutter contre la précarité menstruelle.

Un accord avec Marguerite&Cie. devait être conclu au cours de l'année par l'EIC, jusqu'à la découverte au CHL d'un distributeur déjà installé pour les collègues

Pour les grands postes comme Vigneux et Melun, il nous semble judicieux de poursuivre l'installation de ces distributeurs, dont la fourniture en protections hygiéniques est assurée directement par Marguerite&Cie. et calculé sur le nombre de femmes présentes dans les locaux.

Pour les autres postes, avec un nombre d'agents réduit, un budget sera alloué à chaque DPX pour que des protections hygiéniques soient achetées et mises à libre disposition des agents.



Grâce à votre soutien, vos délégués SUD-Rail continueront de lutter contre les inégalités ! Vous avez ce tract grâce aux cotisations de vos collègues syndiqué-es chez SUD-Rail.

JO 2024...C'EST ENCORE TROP TÔT !

Lors de la CSSCT du 23 octobre un représentant de la DG IDF est venu pour nous présenter les avancées sur les mesures prévues pour les JO 2024. Une demi heure de discussion et un beau power point pour nous dire que...c'est encore trop tôt !

Aucune mesure n'est encore actée. Concernant la circulation des voitures et les prises de service, on attend le retour de la Préfecture de Police, mais à priori, pas besoin de s'inquiéter, tout le monde pourra rejoindre son poste.

Concernant les congés et la disponibilité des agents, un recensement devrait être fait pour voir les

disponibilités de chacun, mais pas besoin de s'inquiéter non plus...Des congés seront accordés pendant la période des JO. Néanmoins pas question pour la direction de l'EIC de se mettre en difficulté en accordant à flux tendu les congés .

Des dispo en Juillet/Aout? On aura tout vu.

Et les mesures financières ? A voir. Une prime par JS versée aux agents travaillant en poste est en cours de discussion, mais les montants et les conditions d'obtention restent obscures.

On est donc dans le flou pour l'instant : les agents réclament de plus en plus de certitudes !



[SUD-Rail suit de près le dossier JO et vous tiendra informés des avancées diverses.](#)

UNE PRIME POUR LA VUT

Le 20 Octobre un déraillement d'un train a eu lieu dans le secteur de Bagnaux-sur-Loing. Une perturbation qui a duré plusieurs jours et qui a impacté tous les agents de l'EIC ; les plus sollicités ont été ceux de Moret, Montargis, Nemours et Montereau qui ont pris part à la mise en place et au bon déroulement de la VUT.

SUD-Rail a obtenu une prime par JS pour les agents ayant travaillé durant cette période, un recensement doit être fait et la prime versée sur la paie de Novembre.

BONS D'ACHAT NAISSANCE

En 2023 aucun bon d'achat pour les naissances des agents de l'EIC n'a été distribué.

Un couac auquel une solution devrait être apportée rapidement : en effet les bons à disposition arrivaient à expiration et la commande de nouveaux est en train de se faire.

Bonne nouvelle pour tous les nouveaux parents! Un rattrapage sera fait dès réception des nouveaux carnets !

DÉPISTAGE ALCOOL ET PRODUITS PSYCHOACTIFS: SUD-RAIL N'Y PRENDRA PAS PART

Le jeudi 30 novembre, une campagne de dépistage d'alcool et de produits psychoactifs sera organisée dans le secteur de Laroche. Présentée sous la forme d'un atelier ludique, l'objectif principal demeure le contrôle de notre état de santé. En ajout à l'examen de la VMAS, on va désormais nous imposer un contrôle anti-dopage...serions-nous devenus des chevaux de courses du PMU ?



Cette mesure, annoncée par la direction, dissimule en réalité la volonté de procéder à des contrôles surprises dans les postes de travail à tout moment. [SUD-Rail s'oppose fermement à ces contrôles systématiques des agents.](#)

Contactez nous : eicpsesudrail@gmail.com

VOS REPRÉSENTANTS SUD-RAIL

CSE RÉSEAU IDF

COMMISSION DE PROXIMITÉ

Julien DESMARETZ (Rés. VON-VTR)
 Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)

Nora MESTRIC (Moret)
 Brice VALLON (P4 VSG)

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)
 Julien DESMARETZ (Rés. VON-VTR)
 Tarik KHILQI (VTR)
 Boris SAMPEUR (VIP)
 Brice VALLON (VSG P4)
 Enrica ZILIO (PAR)
 Renan MESTRIC (Moret)

Enrica ZILIO (PAR)
 Nicolas SIDADOU (CCR Vigneux)
 Nicolas MORAUX (Tonnerre)

CSSCT : COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITION DE TRAVAIL

Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)
 Enrica ZILIO (PAR)
 Brice VALLON (P4 VSG)



Solidaires, Unitaires et Démocratiques

Syndicat des travailleurs du rail de Paris Sud Est

40 Allée de Bercy - 75 012 Paris

Tel : 09 50 25 20 69 - Mail: sudrailpse@gmail.com

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame Monsieur Non binaire

NOM: _____ PRÉNOM: _____

SECTION SYNDICALE: _____

CLASSE : _____ EMPLOI TYPE: _____

MÉTIER : _____

ÉTABLISSEMENT / ENTREPRISE: _____

LIEU D'AFFECTATION: _____ DEPARTEMENT D'EMPLOI: _____

TAUX TEMPS PARTIEL: _____

ADRESSE PERSONNELLE: _____

CODE POSTAL: _____ VILLE: _____

TELEPHONE: _____ EMAIL: _____

TARIF COTISATION

STATUTAIRE OU ÉQUIVALENCE CONTRACTUEL			COÛT ANNUEL	COÛT RÉEL APRÈS DÉDUCTION D'IMPOTS
QUALIFICATION	TAUX MENSUEL	ÉCHÉANCE PA		
CLASSE 1	9,00 €	18,00 €	108,00 €	36,72 €
CLASSE 2	10,90 €	21,80 €	130,80 €	44,47 €
CLASSE 3	13,90 €	27,80 €	166,80 €	56,71 €
CLASSE 4	15,20 €	30,40 €	182,40 €	62,02 €
CLASSE 5	16,90 €	33,80 €	202,80 €	68,95 €
CLASSE 6	20,90 €	41,80 €	250,80 €	85,27 €
CLASSE 7	24,90 €	49,80 €	298,80 €	101,59 €
CLASSE 8	29,90 €	59,80 €	358,80 €	121,99 €
CLASSE 9	35,90 €	71,80 €	430,80 €	146,47 €

SECTEUR PRIVÉ			COÛT ANNUEL	COÛT RÉEL APRÈS DÉDUCTION D'IMPOTS
SALAIRE NET	TAUX MENSUEL	ÉCHÉANCE PA		
< 1400€	9,00 €	18,00 €	108,00 €	36,72 €
1400€ < S > 1599€	10,90 €	21,80 €	130,80 €	44,47 €
1600€ < S > 1799€	13,90 €	27,80 €	166,80 €	56,71 €
> 1800€	15,20 €	30,40 €	182,40 €	62,02 €